

L'importance de la traduction

Différentes traductions de l'œuvre de Lacan donnent lieu à des positions analytiques très diverses, à partir desquelles nous pouvons nous poser la question suivante : Quelle transmission de la psychanalyse circule dans les écoles lacaniennes de langue espagnole ?

Cette brève note prétend éclaircir un malentendu à partir de la traduction de la phrase suivante de Lacan : « L'analyste ne s'autorise que de lui-même », à laquelle il ajoutera des années plus tard, « et de quelques autres » (*Les non- dupes errent*, 19 mars et 5 avril 1974), phrase en rapport à l'autorisation de l'analyste, et pour laquelle il créa le dispositif de la passe.

Un rappel rapide : Lacan fonda son école l'EFP par l'Acte de fondation, le 21 juin 1964 (*Autres écrits*, éditions Seuil, Paris, page 229) où il jette les bases de sa nouvelle école pour la formation des psychanalystes, où la question de la passe est déjà implicite, et qui sera le pivot du nouveau fonctionnement de l'école, dans lequel il distingue l'autorisation analytique du fonctionnement institutionnel.

Dans la *Proposition du 9 Octobre de 1967* (*Autres écrits*, éditions Seuil, Paris, page 243), la phrase « L'analyste ne s'autorise que de lui-même » apparaît pour la première fois. Ce mode d'autorisation marquera une différence fondamentale avec les critères de nomination de l'IPA- de laquelle Lacan a été expulsé, « excommunié » est le mot qu'il utilise- et que Lacan considérait une procédure de style universitaire, un « psychologisme analytique. »

Voyons la traduction qui apparaît dans différents textes en langue espagnole : « El *analista solo se autoriza por (o de) **sí-mismo*** », au lieu de « el

analista solo se autoriza por (o de) él mismo ». Lacan n'utilise pas « soi-même » (équivalent à « sí mismo ») mais « lui-même » (équivalent à « él mismo »). Il ne s'agit pas d'une différence de traduction innocente, ou d'un style plus ou moins élégant de l'expression, sinon d'une atteinte à la structure même du dispositif de la passe. Rappelons que la structure du dispositif de la passe est composée de trois temps : celui du passant, celui des passeurs, et celui du cartel ou jury de la passe. Ces différents passages par lesquelles circulent les paroles et leurs effets, comme un tamis, feront précipiter (dans le sens chimique du mot) la nomination ou non de l'analyste de l'école AE.

Ce que nous voulions souligner est que ce « soi-même » renvoie à l'ordre de l'Imaginaire. Nous rencontrons dans la langue des expressions telles que : se parler à soi-même, se regarder soi-même, rentrer en soi-même, etc. Le « soi-même » est réflexif, le sujet et l'objet sont le même dans un acte. Le soi-même renvoie à la mêmeté, au *one-self*, le *self* de l'école anglaise, auquel s'oppose le « lui-même » de la formule de Lacan.

Nous retrouvons également le soi-même dans la racine du mot « *ensimismamiento* », qui nous fait nous souvenir de Narcisse, qui était « *ensimismado* », amoureux de sa propre image reflétée dans l'eau de l'étang. Wikipedia nous apprend que l'expression française « de lui-même » (de él mismo) signifie s'appuyer sur... se prévaloir de...se recommander de... En espagnol nous ne disposons pas de cette expression, d'où certainement cette erreur de traduction.

L'autorisation de l'analyste vient du symbolique et non pas de l'imaginaire qui implique le « soi-même ». Lui-même » est un pronom indéfini qui inclut un tiers. Ce tiers est le sujet de l'inconscient, il s'agit donc de s'autoriser de son propre inconscient, de sa propre analyse, ... de celui de chacun. Pour Lacan, cette autorisation inclut aussi l'analyste de cet analysant.

On peut comprendre alors le scandale et l'opposition que ce dispositif suscitera chez de nombreux analystes « vétérans », maîtres du savoir, se sentant relégués et dépourvus du pouvoir d'introniser les nouveaux candidats.

Signalons aussi que Lacan utilise, d'une part, l'article défini « le » - « l'analyste ne s'autorise que de lui-même », et non pas « un analyste ... » car il se réfère à la nomination de l'analyste de l'École (AE), et non pas à un analyste quelconque. Il utilise également le nombre singulier et non le pluriel « les psychanalystes ». L'autorisation psychanalytique n'est pas une procédure comprenant une série de formalités, travaux, cours...qui constituerait l'évaluation générale d'un analyste, comme c'était le cas (serait-ce toujours le cas ?) à l'IPA.

Cette phrase de Lacan montre qu'il n'existe pas de garantie objective pour dire que quelqu'un est analyste ou ne l'est pas, et que la seule chose que peut garantir une école psychanalytique est la formation du dit analyste. Le fonctionnement de l'école qu'il fonda avec ses nouveaux dispositifs de la passe et des cartels prétendaient rompre avec la logique associative en vigueur à l'IPA.

Tout cela nous montre l'importance de confronter les traductions et, à ce propos, nous voudrions rappeler le travail de Michel Sauval qui a repéré nombre d'erreurs dans les textes de Lacan en espagnol. Dans le cas du soi-même/lui-même nous pouvons les retrouver dans le texte *Otros escritos*, pages 261, 327, 328 y 329.

Reprenons la question au départ de notre propos : Quelle transmission est en jeu dans les différentes traductions des textes de Lacan ? Quels sont leurs effets ?